



Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 08 juillet 2016

Présents : L'ensemble des membres du Comité Directeur sauf :

Absents excusés : Jean-Charles DUMONT, Richard BAMEUL, Candido DE SOUSA, Frédéric VETU, Christian MARTEL, Denis BIDARD.

Absent non excusé : Jean-Jacques CAUVIN.

Le président Claude GRIPON ouvre la séance à 18H10 en souhaitant la bienvenue aux présents et en excusant les absents.

Point sur la Fédération :

Claude GRIPON fait un rapide point sur la situation du comité directeur de la FFSA dans lequel une douzaine de membres se sont placés en contestation de la présidence actuelle.

Il lit en séance les courriers du Pdt DESCHAUX ainsi que celui des contestataires.

Il est bien délicat de prendre position sur cet état de faits, dont nous ne connaissons pas vraiment la crédibilité des accusations, à noter que notre ancien Président de CNK, Jean-Pierre DESCHAMPS s'est ralliés au président DESCHAUX, inversant sa position.

Les élections du Comité Directeur de la FFSA sont programmées pour le 22 août.

Infos Fédérales :

*Patrick BOSSOLA est nommé directeur du Pôle Karting.

*L'homologation du nouveau châssis Minime Cadet est reportée à 2018 afin de coïncider avec celle du moteur de ces catégories.

*Le séminaire des formateurs aura lieu au siège de la FFSA le 12 novembre 2016, il est rappelé l'importance de cette mission de formateur au niveau régional puisqu'elle permet de préformer les stagiaires en vue des séminaires nationaux. Jean LENORMAND et Jean-Mary DEMONDION y participeront.

*La date du 1^{er} juillet 2017 a été retenue pour les Chpt d'Europe OK et OKJ sur le circuit du Mans.

*Le Trophée Academy France devient Chpt de France Junior, sous la direction de Christophe LOLLIER.

- 5 courses sont programmées ;

- Châssis Exprit et moteur Vortex tirés au sort lors des épreuves pour les pilotes inscrits ;

- Le coût d'une saison ne devrait pas dépasser 16.500€ HT pour les 5 courses, tous frais matériels pris en compte, le pilote n'aurait qu'à payer ses frais vestimentaires, de déplacement et d'hébergement ;

- Pour ce Chpt chaque CRK pourra désigner un pilote, un large débat s'instaure sur les critères de sélection, nous devons cependant attendre les règles de ce Chpt ainsi que les éventuelles candidatures et en rediscuter ;

*Le séminaire de formation annuel aura lieu le 21 janvier 2017 au Mans pour notre CRK ;

*Les pneus pluie seront autorisés dès 2017 pour la catégorie Nationale, alors que toutes les commissions concernées avaient donné un avis défavorable ;

*Les 3 finales seront dorénavant prises en compte pour les classements de tous les Chpt de France ;

*Une exclusion de la manifestation sera prononcée en cas de non-conformité technique constatée lors des finales 1, 2 ou 3 (exception pour le poids) ;

*Les collègues des CS pourront être constitués à titre exceptionnel de 2 CS et un stagiaire, nous nous interrogeons sur la formulation « A titre exceptionnel » ;

*Le rassemblement des EFK aura lieu le 26 octobre 2016 à Rumilly, les karts seront fournis sur place par l'organisation ;

*Un trophée de France « Karts Historiques » est en cours d'élaboration, ce trophée basé sur des performances de régularité sera proposé pour 2017 ;

*Enfin le bilan national licence s'annonce une nouvelle fois à la baisse, notre CRK est malheureusement dans la droite ligne de cette récession ;

Bilan à la mi-saison de la CRK Normandie :

Très bon retour des instances organisatrices (FFSA et TKC) pour la qualité de l'organisation de la Coupe de France KZ2 et KZ2 Master, et Chpt de France Handikart sur le Circuit Lucien LEBRET.

Le président Claude GRIPON félicite une nouvelle fois les acteurs de l'ASK Rouen 76 qui, par leur investissement, ont permis de montrer une image très positive de la Normandie.

Il en va de même pour le Chpt d'Europe qui s'est déroulé sur le Circuit d'Aunay les Bois (Essay), les instances CIK ont dit « Merci et à 2018 ».

La CRK Normandie a alloué trois places de « Jokers » pour les Chpt de France, Olivier GALMICHE en KZ2 Master, Loïc REGUILLON en KZ2 et Florian BOURDON en ROTAX Master.

Championnat de Normandie :

82 inscrits au Chpt contre 81 en 2015, à noter un fléchissement des engagés à la journée qui se sont, en partie, inscrits en catégorie « Open ».

Le Président Claude GRIPON souhaiterait à cet égard que les participations aux « Courses Club » organisées lors des journées du Chpt soient comptabilisées, afin de présenter des valeurs statistiques représentatives par rapport aux autres CRK, Thierry RANCHIN fera le nécessaire.

Il est remarqué une nouvelle fois que toutes les CRK acceptent les pilotes extérieurs pour leur Chpt.

Claude GRIPON propose que nous appliquions cette formule en 2017, ce point sera décidé en fin de saison 2016.

Jean LENORMAND expose que, pour l'instant, le bilan financier est meilleur que pour 2015, mais une baisse sensible de la dotation ROTAX est à prévoir du fait de la faible participation de nos pilotes dans ces catégories.

Jean-Mary DEMONDION précise que la vente des pneumatiques plus importante que l'an dernier a généré plus de marge pour la CRK.

Challenge Normand :

Le président Claude GRIPON propose que 10€/pilote soient versés dans la dotation du challenge Normand pour l'intégralité des participants aux courses de ces journées (exemple : karts historiques à la Fête du karting) cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La journée 4 organisée sur le circuit de Lessay semble compromise par l'organisateur, nous y reviendrons dans le traitement de la situation soucieuse avec l'A.S.K. Lessay.

Questions diverses :

Claude GRIPON demande que les frais des officiels normands ayant participé à la coupe de France KZ ou au Chpt d'Europe soient pris en compte par la CRK. Accepté à l'unanimité.

Philippe CAUVIN fait remarquer l'importance de l'utilisation des carnets de suivi des stagiaires, la tenue fidèle de cet outil interférant sensiblement sur la note obtenue lors des examens de CS, DC, CT ou Chronométrateur.

A.S.K Lessay :

En premier lieu, nous avons tous été extrêmement surpris, voir choqués, par l'attitude de Jean-Jacques CAUVIN, demandant à la préfecture de la Manche, et pour des raisons prétendument sécuritaires, l'annulation de la J4 du Chpt de Normandie devant se dérouler sur le circuit de Lessay.

A l'évidence Jean-Jacques CAUVIN a pris une attitude destructrice à l'égard de notre sport en confondant ses querelles personnelles avec ses responsabilités au sein de son Club, de la CRK Normandie et des pilotes en général.

Beaucoup d'entre nous ont manifesté leur mécontentement et particulièrement Jean-Mary DEMONDION dans un courrier envoyé à l'intéressé le 13 juin dernier et dont il fait lecture en séance pour une parfaite information du Comité Directeur :

Bonjour Jean-Jacques,

Après l'épisode de la 4ème course du championnat régional de Normandie que tu as tenté de saborder,

- après ton intervention auprès du préfet pour qu'il retire son autorisation de course*
- après ton intervention pour faire fermer le circuit de Lessay*
- après les mails que tu as envoyés à tout le Comité Directeur à cette occasion*
- après que la course se soit déroulée dans des conditions de sécurité au moins égales, voire supérieures, à celles auxquelles nous étions habitués à Lessay*
- après que l'ensemble du comité directeur, des officiels, des bénévoles et des pilotes et leurs familles, aient tout mis en œuvre pour que la course soit une réussite*

je m'attendais à ce que tu nous recontactes pour t'excuser de ces actions, ou plutôt des Scuds que tu as tirés sans discernement et, en aucun cas, dans l'intérêt du karting, de la CRK, du club de Lessay, des officiels et des pilotes.

J'avais été plutôt déçu de ton comportement à St Pierre et de l'état dans lequel tu t'étais mis, justifiant par là-même les critiques répétées des uns et des autres envers les officiels "toujours alcoolisés" mais je m'étais dit qu'on ne tire pas sur un homme à la première erreur qu'il commet.

En ce qui concerne ta volonté de nuisance dans le cas de l'organisation de la 4ème et dernière journée du championnat de Normandie, dont j'assume la direction d'épreuve, et ton absence de message d'excuses ou de regrets sur tes actions, je ne trouve aucune raison de te conserver ma confiance.

C'est pourquoi je t'engage à réfléchir sur la suite, car il est hors de questions de te conserver dans notre organisation régionale, je te suggère donc de présenter ta démission du comité directeur de la CRK Normandie, de la commission formation de la FFSA, de ton mandat auprès de la préfecture et éventuellement de ta Présidence de club.

C'est la meilleure façon pour que les choses se passent en douceur. Si néanmoins tu persistais à tenter de poursuivre, je demanderai une réunion du comité directeur afin de valider une demande de sanction à la FFSA, ton exclusion de la commission formation, la radiation temporaire ou définitive de tes licences et le retrait du mandat confié auprès de la préfecture par la CRK Normandie.

Voilà mon cher Jean-Jacques mon point de vue, tu as l'habitude de la clarté de mes propos, je reconnais que tu as œuvré, à ta façon, pour participer à la réussite de la CRK et de ton club, mais là, tu as franchi les bornes et lorsque les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites.

Merci de me faire part de ton choix en retour afin que j'actionne ou pas une réunion du comité directeur pour statuer sur cette affaire.

Bonne journée

Paul PICAN avait également demandé des sanctions significatives devant cette attitude à l'issue de la 4^{ème} journée du Championnat.

Finalement, après relance, Jean-Jacques CAUVIN a reconnu l'incompatibilité de son comportement avec les responsabilités qui lui ont été accordées, il regrette et a écrit de sa main qu'il quitte toutes fonctions officielles dans l'activité Karting.

Situation ce jour 08 juillet à 21heures :

Jean-Jacques CAUVIN avait fait la promesse de venir à cette réunion pour s'expliquer sur son attitude, il est absent !

La situation réelle de l'ASK Lessay reste floue et la composition de son comité directeur depuis la démission de Gregory BERNARD (début 2016) n'a pas été, officiellement, communiquée à la CRK et à la Préfecture.

Par ailleurs, l'ASK Lessay a une dette de 3.800€ envers la CRK Normandie que Jean-Jacques CAUVIN s'est engagé à régulariser dans les plus brefs délais.

Résolutions retenues après un large débat :

- *Sur le fond, nous ne pouvons plus accorder la moindre crédibilité à Jean-Jacques CAUVIN et particulièrement dans les missions dans lesquelles il représente la Normandie ;
- *La CRK Normandie prend acte de sa démission du Comité Directeur de la CRK Normandie ;
- *Cette démission entraîne, à l'évidence, la fin des missions qui lui ont été confiées : Commission départementale de sécurité et commission de formation ;
- *L'ASK Lessay étant devenue une ASK « fantôme » nous demandons à Jean-Jacques CAUVIN d'effectuer le remboursement de la dette à la CRK par voie de chèque de banque au nom de l'ASK Lessay ;
- *Un courrier sera adressé dès demain à la préfecture de la Manche pour signaler le remplacement de Jean-Jacques CAUVIN par Claude FOSSARD à la Commission Départementale de Sécurité ;
- *Un autre courrier sera également adressé au président de la commission formation pour signaler que Jean-Jacques CAUVIN ne fait plus partie du Comité Directeur de la CRK Normandie pour les raisons évoquées plus haut ;
- *Devant cette situation, la course des 20 ans du circuit de Lessay est en suspens ;
- *Enfin, une demande de sanctions auprès de la FFSA n'est pas retenue ;

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21H30.

Le secrétaire
Thierry RANCHIN



Le président
Claude GRIPON

